

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 21/07/2026 - 49071 - 2022 B 05463 - 913 260 899 - A.M.V MARKET

L'original
Certifié conforme.

Désignation de l'entreprise <u>A.M.V MARKET</u>										Néant ☐ *															
Adresse de l'entreprise <u>4 RUE SALOMON DE ROTHSCHILD 92150 SURESNES</u>																									
SIRET <table><tr><td>9</td><td>1</td><td>3</td><td>2</td><td>6</td><td>0</td><td>8</td><td>9</td><td>9</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>2</td></tr></table>										9	1	3	2	6	0	8	9	9	0	0	0	1	2	69071.	
9	1	3	2	6	0	8	9	9	0	0	0	1	2												
Durée de l'exercice en nombre de mois * <table><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>										1	2	Durée de l'exercice précédent * <table><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>		1	2										
1	2																								
1	2																								
										Exercice N clos le		<table><tr><td>3</td><td>1</td><td>1</td><td>2</td><td>2</td><td>0</td><td>2</td><td>4</td></tr></table>		3	1	1	2	2	0	2	4				
3	1	1	2	2	0	2	4																		
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3											
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012																				
		Autres *	014		016																				
	Immobilitisations corporelles *		028	3 121	030	610							2 511												
	Immobilitisations financières * (1)		040	11 634	042								11 634												
	Total I (5)		044	14 756	048	610							14 145												
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052																			
		Marchandises *		060	15 426	062							15 426												
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068		070																			
		Autres * (3)		072	6 437	074							6 437												
	Valeurs mobilières de placement		080	4 411	082								4 411												
	Disponibilités		084	52 445	086								52 445												
	Charges constatées d'avance *		092		094																				
Total II		096	78 719	098								78 719													
Total général (I + II)		110	93 475	112	610							92 865													
PASSIF												Exercice N		NET											
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120								1 000												
	Écarts de réévaluation				124																				
	Réserve légale				126																				
	Réserves réglementées *				130																				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)				131																				
	Report à nouveau				134								55 715												
	Résultat de l'exercice				136								17 631												
	Subventions d'investissement				137																				
	Provisions réglementées				140																				
	Total I				142								74 346												
Provisions pour risques et charges				Total II	154																				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156																				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164																				
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166								3 225												
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)				169	3 794							12 960												
	Comptes courants d'associés				173								2 334												
	Autres dettes				175																				
	Produits constatés d'avance				174																				
	Total III				176								18 519												
Total général (I + II + III)				180								92 865													
REVENUS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195																		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182					3 578													
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

P. Kouda

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <u>A.M.V. MARKET</u>		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le <u>31/12/2024</u>		Néant ☐	
A – RÉSULTAT COMPTABLE											
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209			210	243 398		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215			214			
		Services *			217			218			
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222				
	Production immobilisée *						224				
	Subventions d'exploitations reçues						226				
Autres produits						230					
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)								232	243 398		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234	146 258			
	Variation de stocks (marchandises) *						236	(9 646)			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240				
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)				242	48 608			
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	860		244	1 420		
	Rémunérations du personnel *						250	32 382			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	3 279			
	Dotations aux amortissements *						254	610			
							255				
	Dotations aux provisions						256				
	Autres charges		{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		259			260			
Total des charges d'exploitation (II)								264	222 912		
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)								270	20 486		
Produits financiers (III)		280	256				294				
Produits exceptionnels (IV)						290					
Charges exceptionnelles (VI)		{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		347			300				
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306	3 111				
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)								310	17 631		
B – RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	17 631		314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318						
	Provisions non déductibles *				322						
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	3 111					
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC		248			330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		{ Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		249			251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999						
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997						
	Entreprises nouvelles (44. sixies)		986	ZFU-TE (44. octies A)		987			342		
				JEI (44. sixies A)		989					
	ZRD (44. terdecies)		127	ZRR (44. quindécies)		138					
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		991	France Ruralités Revitalisation (art.44 quindécies A)		181					
	ZFANG 44. quaterdecies		345	Investissements et souscriptions outre mer		344					
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44. sexdecies)		992	Zone de développement prioritaire (44. septidécies)		993					
	Créance due au report en arrière du déficit					346			350		
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies A)		655	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies A)		643					
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies B)		645	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies C)		647					
Droit divers	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies D)		648	Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)		641					
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies F)		990	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies G)		649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		352	20 742		354		
Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356					
Déficits antérieurs reportables *				dont imputés sur le résultat :					360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		370	20 742		372		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

K. Komathy

A.M.V MARKET
Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 000 euros

Siège social :
4 Rue Salomon de Rothschild
92150 SURESNES
RCS NANTERRE N° 913.260.899

**PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2025**

Le 30 juin 2024 à 13h00, les associés se sont réunis au siège de l'entreprise, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance

Aucune opposition valable n'ayant été formulée, compte tenu de l'ordre du jour de l'assemblée et de la nature des délibérations proposées, cette feuille de présence mentionne également l'identité des associés participant à l'assemblée par visioconférence, dans les conditions prévues par la loi, les règlements en vigueur et les statuts de la société, qui sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité.

Sont présents :

- **Monsieur Manivannan NALLIAH**, détenteur de 20 actions, soit 20% des actions composant le capital social.
- **Madame Komathy NALLIAH épouse SORNALINGAM**, détentrice de 80 actions, soit 80% des actions composant le capital social.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- Rapport de gestion, convocations ;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée ;

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

K.L.

N.m

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat et distribution de dividende

Le Président donne lecture de son rapport et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 17.631 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 17.631 euros.

Affectation

- Réserve légale, 100 euros
- Autres réserves, 17.531 euros.

Répartition après affectation

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 74.346 euros et celui de l'autres réserves à 17.531 euros.

Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code générale des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

K.K

N.M

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 10H20.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Monsieur Manivannan NALLIAH

N. Manivannan

Madame Komathy NALLIAH

K. Komathy